





TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Résumé des points saillants	4
Notre impact	6
Pleins feux sur les activités	7
Améliorer les moyens de subsistance des petits agriculteurs en Afrique	8
L'initiative Rangelands Africa	9
Droits fonciers des femmes	12
Les peuples autochtones partagent des connaissances	14
Plaider en faveur des espaces civiques et de l'engagement sur la terre	15
Défendre les défenseurs de la terre	16
Stratégies pays et MSP	17
Développer et soutenir des stratégies de transformation	19
Mobilisation de fonds, partenariat stratégique et gouvernance	
du réseau ILC Afrique	20
Actions positives pour le changement	22
Conclusion	23



INTRODUCTION

Bien que 2019 ait été une année de transition pour l'ILC Afrique, qui a vu la plateforme déplacer son unité de coordination régionale d'un hôte à un autre dans le même pays et le début de la mise en œuvre d'un nouveau modèle d'opérations pour les plateformes du réseau, les membres de l'ILC ont bien fait de se concentrer sur la question grande question du foncier. Ce rapport est un aperçu de ce que les membres de l'ILC ont fait en Afrique pour promouvoir une gouvernance foncière centrée sur les personnes.

RÉSUMÉ DES POINTS SAILLANTS



12Réseaux du secteur privé

Contacts noués avec





263
Autorités traditionnelles







56 Ministères du gouvernement







Cartes représentant les routes pastorales créées réalisés.





Influence/sensibilisation et engagement



Éleveurs de bétail et pasteurs



Entreprises privées













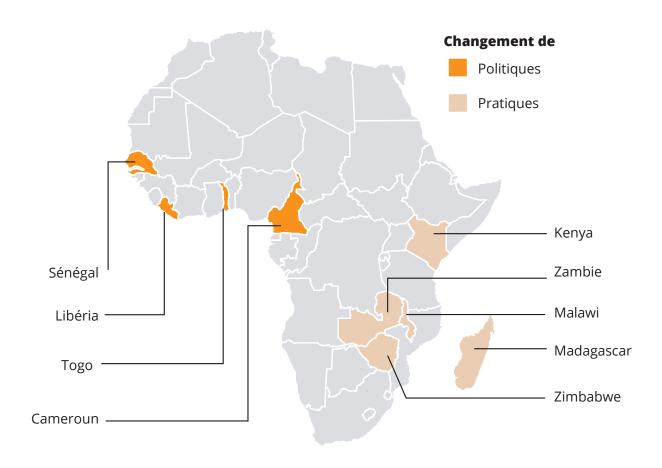








NOTRE IMPACT



CHANGEMENT DE POLITIQUES

En 2019, l'ILC a soutenu des processus qui ont catalysé l'adoption de 4 lois relatives au foncier dans quatre pays : le Cameroun, le Liberia, le Sénégal et le Togo, tandis que les efforts ont empêché l'adoption de mauvaises politiques à Madagascar et ont permis le maintien d'une politique progressiste en Ouganda.

CHANGEMENT DE PRATIQUES

Les politiques et réformes foncières ne peuvent avoir aucun impact si elles ne sont pas mises en œuvre correctement. Le passage de la législation à l'action nécessite un réel changement des mentalités et des approches. En 2019, nos actions ont permis d'assouplir la position de 25 gouvernements nationaux et locaux dans au moins 15 pays, l'occurrence au Cameroun où le gouvernement est de plus en plus ouvert à la discussion sur la question des droits fonciers coutumiers. Les efforts ont soutenu le début de la mise en œuvre de 10 lois foncières adoptées au Kenya, à Madagascar, au Malawi, au Togo, en Zambie et au Zimbabwe.



SUR S PLEINS FEUX LES ACTIVITÉ

Les engagements de l'ILC en Afrique



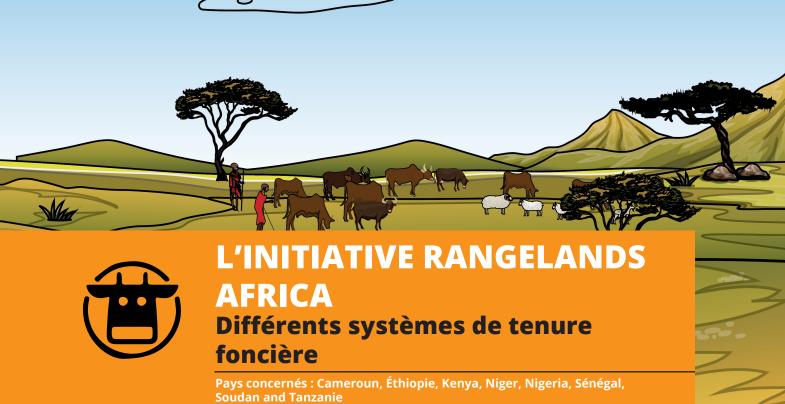
Les petites exploitations agricoles sont le moteur de la croissance économique en Afrique. L'agriculture familiale produit de grandes quantités de nourriture chaque année et emploie une grande partie des chômeurs africains, mais pas assez soutenue pour sortir beaucoup de personnes de la pauvreté. Bien que les gouvernements africains mobilisent des technologies et des fonds pour stimuler le secteur agricole, la mauvaise gouvernance des terres a aggravé les difficultés auxquelles les agriculteurs sont confrontés, tandis que l'insécurité foncière a rendu l'agriculture impossible pour un nombre croissant d'entre eux.

En 2018, les membres de l'ILC Afrique conformément à leur engagement n°2, ont lancé l'Initiative pour l'agriculture familiale en Afrique, qui visait à résoudre ce problème. Dirigée par deux organisations paysannes, (le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest) ROPPA et (la Plateforme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale) PROPAC, qui regroupent au total 24 organisations paysannes de 27 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, l'Initiative s'est concentrée sur le soutien de milliers d'agriculteurs confrontés à des difficultés d'accès au foncier en tant que premier

facteur de production. Les premières discussions entre agriculteurs lors d'un atelier de lancement organisé à Banjul, en Gambie, en décembre 2018, ont révélé que les leaders paysans ayant des connaissances sur les processus de réforme foncière sont importants pour résoudre le problème de la gouvernance au niveau local. En 2019, à la suite d'une étude commissionnée par l'Initiative, 50 leaders paysans ont été formés sur comment influencer des processus de réforme foncière en cours dans 15 pays d'Afrique occidentale et centrale. La formation s'est concentrée sur l'utilisation des techniques de dialogue et de plaidoyer pour négocier l'accès à la terre pour les agriculteurs. Cela a permis aux plateformes multi-acteurs du Cameroun et du Togo d'inciter les gouvernements et les autorités locales à défendre les droits fonciers des. En décembre 2019. les résultats de l'étude ont servi de document de base au plan d'action régional sur la décennie des Nations unies pour l'agriculture familiale en Afrique centrale élaboré par les membres de l'Initiative en collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).







Alors que le changement climatique frappe de plein fouet les éleveurs l'Initiative s'est efforcée d'assurer la sécurité de l'occupation et d'améliorer la résilience des chaînes de valeur du bétail en Afrique de l'Est, de l'Ouest et du Centre. Elle a mobilisé 1729 éleveurs en Éthiopie, au Kenya et en Tanzanie et a travaillé avec les gouvernements respectifs pour lancer des outils qui fournissent des cadres et des conseils sur la planification de l'utilisation des terres dans les zones pastorales. En Éthiopie, par exemple, un manuel en deux volumes pour la planification participative de l'utilisation des terres des woredas dans les zones pastorales a été lancé par le ministère fédéral de l'Agriculture. Il résulte d'un engagement de cinq ans entre le gouvernement éthiopien, la Rangelands Initiative et d'autres partenaires. De même, au Kenya, l'initiative Rangelands a joué un rôle clé dans l'élaboration d'une annexe pour les directives de suivi et de surveillance de l'aménagement du territoire du comté et d'une boîte à outils d'accompagnement, lancée par la Commission nationale des terres. Ces outils gouvernementaux sont conçus pour améliorer les processus de planification de l'utilisation des terres dans les zones pastorales, tout en contribuant à la clarification et la sécurité des droits fonciers.

Au Soudan, l'initiative Rangelands en partenariat avec le gouvernement du Soudan à travers le programme Livestock Marketing Resilience Project (LMRP) a facilité la mise à l'échelle de l'outil de modèle de domaine de tenure sociale du Global Land Tool Network (GLTN). Les partenaires de l'intervention comprenaient le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI), le Centre régional de cartographie des ressources pour le développement (RCMRD) et RECONCILE à travers son «Construire les

preuves manquantes autour de la mobilité du bétail pour favoriser la gouvernance inclusive des pâturages au niveau du paysage et la production agricole: de nouveaux outils pour renforcer les capacités d'adaptation résilientes au climat pour l'action du portefeuille du Soudan ». Cette collaboration a conduit à la production d'un manuel de la boîte à outils pour le programme et d'un prototype de téléphone portable pour la surveillance des conflits et l'outil de rapport.

Une autre approche utilisée pour aborder la question du changement climatique consiste à placer les voix pastorales au cœur des négociations mondiales sur le climat. Lors du Global Landscapes Forum (GLF) 2019 qui s'est tenu au siège des Nations Unies à New York, la composante mondiale de la Rangelands Initiative a organisé un événement, qui a été l'occasion pour le membre de l'ILC Afrique, Mbororo Social and Cultural Development Association (MBOSCUDA) de participer. L'événement a placé les communautés pastorales de base au centre de la scène pour partager leurs expériences et discuter des approches innovantes qu'elles adoptent pour promouvoir la productivité, conserver les paysages et accroître leur résilience. C'était la première fois que les pâturages recevaient un panel au GLF - une plate-forme importante pour planifier et s'engager dans la prochaine Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.

Une tactique prise par l'Initiative pour améliorer la résilience des éleveurs et des pasteurs était de travailler avec les Communautés économiques régionales (CER) pour améliorer la mobilité transfrontalière. En Afrique de l'Est, l'ILC Afrique a rejoint la réunion de négociation de haut niveau sur le protocole de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) sur la transhumance en septembre, où elle

a discuté des plans nationaux spécifiques, des rapports et de la mise en œuvre du protocole de l'IGAD sur la transhumance, qui vise à faciliter mobilité transfrontalière du bétail dans la région. En Afrique de l'Ouest, les membres de l'Initiative Afrique ont rejoint la réunion au niveau ministériel pour une transhumance transfrontalière pacifique tenue au Ghana en octobre. Il a discuté de la façon de renforcer le corridor de transhumance en Afrique de l'Ouest, une voie de mobilité interétatique créée pour faciliter le pastoralisme dans la région et promouvoir la paix.

Bien que le marché du bétail contribue énormément à la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne, la pratique et ses acteurs (pasteurs) sont peu reconnus sur le continent. À l'échelle mondiale, les gouvernements, les planificateurs et les organismes donateurs multilatéraux n'ont pas suffisamment réfléchi aux parcours et aux éleveurs. Lors de la quatrième Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, la Rangelands Initiative Global and Afrique a organisé un événement parallèle avec des délégués mongols pour attirer l'attention sur l'appel lancé par le gouvernement mongol en faveur d'une Année internationale des parcours et des pasteurs - une année qui devrait être approuvée par l'Organisation de l'agriculture (FAO) en 2020.

La Rangelands Initiative Africa a organisé conjointement un événement parallèle lors de la Desertif'action 2019 à Ouagadougou au Burkina Faso. Desertif actions 2019 était un sommet international unique qui a réuni plus de 200 organisations, représentant des communautés locales, des ONG, des sciences et des universités, des institutions internationales, des acteurs publics et privés. Il a donné à la plateforme en Afrique l'occasion de présenter des innovations et des interventions au niveau communautaire concernant les conflits et la gouvernance des ressources. C'était également un espace où l'Initiative a discuté de l'interconnectivité des parcours avec la dégradation des terres, la biodiversité et le changement climatique. Cette intervention a également été une ouverture pour la plateforme de renforcement des capacités des acteurs ouest-africains. Grâce à des partenariats renouvelés et renforcés avec l'Organisation néerlandaise de développement (SNV), Vétérinaires Sans Frontières (VSF) -Belgique et l'Agence suisse pour le développement et la coopération (DDC), la plateforme apporte un soutien accru aux éleveurs de bétail dans la sous-région ouest-africaine.

L'une des forces visibles de la Rangelands Initiative Afrique est de savoir comment elle peut faciliter le flux bidirectionnel de partage et d'utilisation des connaissances entre les communautés. En 2019, il a organisé 10 dialogues, séances d'information et ateliers, qui ont permis à plus de 50 leaders d'organisations travaillant sur la gestion de l'élevage et plus de 1000 dans des communautés pastorales du Cameroun, d'Éthiopie, du Kenya, du Niger, du Nigéria, du Sénégal, du Soudan et de la Tanzanie d'apprendre les stratégies pour atténuer les conflits et améliorer la sécurité des droits fonciers. Par exemple, à partir des échanges, les leaders de pays tels que le Cameroun et le Sénégal, qui traversent des processus de réforme agraire, ont tiré des enseignements de pays tels que le Kenya et la Tanzanie sur la façon de négocier l'inclusion des intérêts pastoraux dans les cadres fonciers nationaux et les initiatives de protection des parcours continentaux. .

Le pastoralisme en Éthiopie a été transformé lorsque les pasteurs et les autorités ont su utiliser le processus de gestion participative des parcours (PRM) pour planifier, développer et investir dans les parcours. Le PRM est un processus qui aide les communautés à mieux planifier, utiliser et gérer les ressources des parcours et à renforcer leur structure de gouvernance. Tirant des enseignements de l'Éthiopie, le projet pilote de gestion participative des terres de parcours financé par l'Union européenne teste actuellement l'approche au Kenya et en Tanzanie par le biais des membres de l'ILC; RECONCILE et le Tanzania Natural Resource Forum (TNRF), avec le soutien technique et de plaidoyer de l'ILRI et de la Coalition of European Lobbies for Eastern African Pastoralism (CELEP), respectivement. En Tanzanie, le projet travaille en étroite collaboration avec la stratégie nationale d'engagement de la Tanzanie, qui soutient également la mise en œuvre du projet de bonne gouvernance financé par le FIDA, y compris le projet de gestion durable des terres cultivées dirigé par l'ILRI et des partenaires gouvernementaux, et une initiative sur les investissements fonciers dirigée par TNRF. Ces deux composantes ont montré un succès significatif dans l'amélioration de la sécurité d'occupation et de la bonne gouvernance dans leurs domaines respectifs.

ETUDE DE CAS: LA TANZANIE

Garantir la tenure des grands pâturages par des processus participatifs

Districts atteints: Kilombero, Kilwa et Kiteto

Rangelands Initiative a permis d'obtenir plus de 44 720 hectares de terres pour les pasteurs en Tanzanie et a travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement pour influencer les cadres législatifs qui peuvent renforcer leurs droits et leur reconnaissance. Alors que les marchés fonciers avançaient vers l'arrière-pays, des approches collectives ont été mises en place pour que les communautés pastorales puissent sécuriser leurs terres. 1 000 hectares de terres saisies ont été restitués aux communautés pastorales de Kilwa, tandis que des dialogues multipartites ont empêché les pasteurs de 11 villages de Kilombero de se faire voler au total 44 000 hectares de terres.

Le travail qu'ILC Rangelands abat en Tanzanie est soutenu par un ensemble d'approches et d'initiatives. Les efforts canalisés par la plateforme multi-acteur initiée par l'ILC (Stratégie national d'engagement (SNE) Tan-

zanie) ont permis une meilleure reconnaissance des éleveurs et un meilleur rapprochement entre les acteurs de la société civile et le gouvernement. Par l'intermédiaire des parties prenantes de cette plateforme, le gouvernement a reçu des contributions sur sa politique foncière nationale et sur la politique nationale de gestion de l'environnement de 2019. Il a également organisé, avec le groupe de travail national sur les grands pâturages, une série d'activités avec le gouvernement. L'une d'entre elles a permis aux membres de la plateforme d'informer la Revue de la Banque africaine de développement sur le régime foncier en Tanzanie, tandis que deux autres ont permis à des groupes de pasteurs et de femmes de dialoguer avec des ministres du gouvernement. Un autre flux de soutien a permis au pays de piloter l'approche PRM à Kiteto, touchant des milliers de pasteurs.





Pays concernés : Afrique du Sud, Cameroun, Kenya, Malawi, Mozambique, Sénégal, Togo, Zambie et Zimbabwe

L'élan créé autour des droits fonciers des femmes ces deux dernières années en Afrique centrale, orientale et occidentale a atteint l'Afrique australe en 2019. Si elle a adouci le cœur des gouvernements et des institutions traditionnelles envers la société civile et a remis en question les appareils Étatiques en Afrique du Sud, en Zambie et au Zimbabwe, ses actions ont également conduit à la mise en œuvre de politiques et à l'adoption de nouvelles lois en Zambie et au Zimbabwe, permettant aux femmes d'avoir un meilleur accès à la terre. Au Zimbabwe, par exemple, l'instrument statutaire 53 sur le co-enregistrement des terres, qui donne aux femmes un meilleur accès à la terre et à la protection, a été rapidement mis en œuvre. Un autre exemple est la façon dont il a poussé les chefs locaux en Afrique du Sud et au Zimbabwe à modifier leurs positions hégémoniques sur la propriété foncière en faveur de la justice en matière de genre. Dans le Limpopo, des actions de plaidoyer auprès des autorités villageoises ont permis aux chefs de village de revoir la manière dont ils attribuaient les terres aux entreprises et aux particuliers.

Un défi évident dans tous les pays où les membres de l'ILC Afrique travaillent pour promouvoir les droits

fonciers des femmes en Afrique est que l'Afrique semble avoir fait le plus de progrès législatifs sur les droits des femmes dans le monde en développement, pourtant les engagements politiques et les réformes juridiques ne se sont pas traduits par de réels changements pour les femmes et les filles. C'est pourquoi, en 2019, nous avons lancé une vaste campagne sur les droits fonciers des femmes, à laquelle ont participé 290 femmes et 162 hommes leaders en Afrique australe. Forts de plus de 3 000 exemplaires imprimés de la charte des revendications des femmes rurales, les mouvements de base de la plateforme ont organisé 37 ateliers, séances d'information et dialogues de plaidoyer, qui ont touché plus de 100 organisations du secteur privé, plus de 50 ministères et agences des Nations unies et environ 29 chefs traditionnels dans les pays ciblés.

Au Sénégal, l'Alliance Nationale pour la promotion des droits fonciers des femmes qui est une traduction à l'échelle nationale de l'initiative Kilimandjaro a déployé des actions à Dakar et à l'intérieur du pays qui ont touché plus de 500 personnes en majorité des femmes rurales. Ainsi, en partenariat avec les collectivités territoriales, des forums socio-économiques sur l'autonomisation économique des femmes ont

été déroulés dans la région de Kaolack à 400km de Dakar et ont mobilisés 32 villages. Ces forums ont été l'occasion de mobiliser les plus hautes autorités du pays à savoir le Ministères de l'Agriculture et de l'équipement rural, le Ministère de la femme, de la famille, du genre et de l'enfance ainsi que le Ministère des collectivités territoriales, de même que les autorités traditionnelles et religieuses.

Les sessions de sensibilisation et de formation avec les organisations communautaires à la base ont été faites sur la base des outils développés dans le cadre de la vulgarisation de la charte des femmes rurales africaines. Au total, plus de 10 sessions de sensibilisation ont été organisées. Elles ont mobilisé 1000 femmes rurales dans les différentes régions du Sénégal

Au niveau continental, nous avons aidé cinq femmes de base à participer à la réunion de haut niveau sur l'initiative pour l'autonomisation des femmes dans l'agriculture, qui s'est tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, le 9 février 2019, en marge du 32e sommet de l'Union africaine, où nous avons partagé avec 25 participants (10 hommes, 15 femmes) certains des outils novateurs que nous avons lancés cette année pour soutenir les droits fonciers des femmes. Parmi eux figurait la carte de pointage des femmes rurales, un outil de suivi de la mise en œuvre des droits fonciers des femmes rurales. Le mentorat entre femmes en matière de leadership est une autre façon pour l'ILC de renforcer les capacités des femmes au sein de la plateforme des droits fonciers des femmes. Suite à l'élaboration d'une stratégie sur les droits fonciers des femmes au cours du dernier trimestre 2019, une formation organisée en décembre au Kenya a permis de soutenir 17 femmes de 6 pays : Kenya, Madagascar, Malawi, Afrique du Sud, Tanzanie et Ouganda pour apprendre comment amener les femmes à influencer des actions positives sur la gouvernance foncière au niveau local.

66 C'est pourquoi, en 2019, nous avons lancé une vaste campagne sur les droits fonciers des femmes, à Title Deed laquelle ont participé **290 femmes** et 162 hommes leaders en Afrique australe. Photo: Israel Bionyi/ILC Africa





LES PEUPLES AUTOCHTONES PARTAGENT DES CONNAISSANCES

Sécuriser les droits territoriaux pour les Peuples autochtones

Pays concernés: Botswana, Burundi, Cameroun, RDC, Sénégal and Tanzanie

Des groupes autochtones ont obtenu 400 000 hectares de terres au Kenya, tandis que des engagements et des forums de solidarité ont touché 300 000 autochtones, dans toute l'Afrique orientale, occidentale et australe.

Souvent, lorsque les médias se penchent sur le peuple San du Botswana, ils montrent leurs connaissances uniques et leur mode de vie traditionnel. Ce qui reste sous le radar, c'est l'histoire d'années de marginalisation et de réduction de leurs terres et de leurs moyens de subsistance. En mars 2019, un atelier de partage d'expérience organisé au Botswana a amené les Ogieks, un groupe autochtone historiquement marginalisé au Kenya, à partager leurs stratégies de vinification avec leurs pairs d'Afrique centrale, occidental et orientale. Ici, les peuples autochtones Ogiek ont donné des conseils sur la façon d'utiliser des outils juridiques et de plaidoyer pour plaider en faveur des droits fonciers. Il s'est inspiré de sa victoire historique de 2017 sur le gouvernement du Kenya à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples.

Bien que les Ogieks aient gagné leur procès il y a deux ans, ils ne sont toujours pas retournés sur leurs terres ancestrales. Lorsque le groupe de travail désigné par le gouvernement, l'organe chargé de mettre en œuvre les décisions de la Cour africaine, a publié un avis d'audience publique, l'ILC leur a envoyé son message de solidarité et s'est joint à eux lors de leur journée culturelle pour un événement qui a servi de rappel supplémentaire au gouvernement de mettre en œu-

vre l'arrêt de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples dans l'affaire Ogiek. Alors que le gouvernement tarde à installer les Ogieks sur leurs terres ancestrales, les membres de l'ILC Afrique les soutiens et les encouragent l'apprentissage au sein des groupes autochtones. Les groupes engagés comprennent les communautés pastorales du Cameroun et de la Tanzanie et les minorités autochtones du Burundi et de la RDC. En décembre, les membres de l'initiative ont formé les Jeunes Leaders Africains pour des Systèmes Alimentaires Inclusifs et Durables dans le cadre de la Communauté Slow Food. Le réseau de jeunes dirigé par des jeunes s'engage à préserver la culture alimentaire et les connaissances des populations autochtones par le biais de la défense des intérêts et du renforcement du réseau.

Un argument qui fait souvent défaut dans les débats sur les droits fonciers des autochtones est l'importance que pourrait avoir la sécurité d'occupation pour les femmes indigènes. Le Programme Intégré pour le Développement du peuple Pygmée (PIDP) a réalisé un rapport alternatif sur les droits fonciers des femmes autochtones en RDC lorsque le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a annoncé une étude alternative sur les violations des droits des femmes en RDC. Le rapport révèle que les femmes autochtones prennent l'initiative de construire des abris et de soutenir les familles, mais que l'insécurité de la propriété rend difficile l'exercice de ce rôle.





PLAIDER EN FAVEUR DES ES-PACES CIVIQUES ET DE L'EN-GAGEMENT SUR LA TERRE

Prise de décision inclusive

Pays concernés : Cameroun, RDC, Madagascar, Malawi, Sénégal, Tanzanie et Togo

L'étude d'évaluation que nous avons commandée en 2018 sur les outils de suivi de la gouvernance foncière en Afrique a été achevée cette année. Elle fournit un aperçu plus approfondi des outils de suivi de la gouvernance foncière qui existent sur le continent et de la manière de les utiliser. Lors des différents forums d'échange que nous avons organisés au cours des deux dernières années, la question de savoir comment la société civile pourrait utiliser les outils de suivi et d'évaluation existants pour suivre les progrès de la mise en œuvre de la déclaration de l'Union africaine sur les terres a souvent été abordée. L'objectif principal recherché à travers cette étude est d'aider à développer la compréhension et la maîtrise des différents outils de suivi de la gouvernance foncière et de renforcement des capacités des OSC travaillant sur ou ayant un intérêt pour les questions foncières.

A cet effet, l'étude fait une cartographie des principaux outils existants, en déclinent les objectifs pour chacun, ces forces et faiblesse en lien avec les besoins de la société civile, les complémentarités éventuelles et précise comment la société civile peut les utiliser pour le suivi et l'évaluation pour responsabiliser les acteurs étatiques et promouvoir la participation de la société civile à l'action politique.

Les membres ont continué à engager la plateforme de la société civile (OSC) sur la politique foncière en Afrique, un réseau d'acteurs de la société civile

introduit par l'Africa Land Policy Centre (ALPC) en 2014 avec la création de six groupes de travail sur les droits fonciers, la sécurité foncière et le régime foncier coutumier, la gouvernance foncière pour la gestion des ressources naturelles, les investissements fonciers à grande échelle (LSLBI), la transparence et la responsabilité, et le suivi et l'évaluation. Il sert de liaison entre la société civile et les États membres de l'Union africaine. Les membres de l'initiative ont organisé deux événements parallèles lors de la troisième conférence sur la politique foncière en Afrique, où ils ont discuté de la contribution des plateformes multipartites à la gouvernance foncière et de la manière dont l'inclusion des jeunes et des femmes dans le processus de gouvernance foncière peut promouvoir la transparence.

Outre les actions continentales, l'ILC Afrique a également eu des engagements sous régionaux, ce qui a permis à la plateforme de plaider en faveur de l'inclusion de la société civile dans deux communautés économiques régionales. En plus de faire entendre la voix de la société civile dans l'espace de gouvernance foncière de l'IGAD, elle a également engagé le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) à évaluer comment utiliser cet espace pour faire entendre davantage la voix de la société civile dans les processus décisionnels





DÉFENDRE LES <u>DÉFENSEURS DE LA TERRE</u>

Défenseurs des droits fonciers protégés

Pays concernés : Cameroun, RDC, Kenya, Madagascar, Afrique du Sud, Sénégal et Ouganda

Lorsque 112 défenseurs de droits fonciers ont été poursuivis au pénal, menacés et marginalisés, les efforts des membres de l'ILC Afrique ont touché 77 et soutenu 38 à travers la RDC, Madagascar et le Sénégal. En 2018, 14 défenseurs des terres ont été tués en Afrique, la RDC enregistrant le plus grand nombre. Le travail réalisé par l'ILC en 2019 va au-delà de l'approche de répondre au stimulus, qui exige qu'elle n'agisse que lorsque les défenseurs sont en grave danger. L'ILC s'efforce de rendre le plaidoyer sûr pour les défenseurs des terres. Il cible les législations, les autorités administratives locales et nationales pour négocier la sécurité des défenseurs des terres. Grâce à cette approche, nous avons négocié la libération de 25 personnes, dont 21 hommes et 4 femmes. Une autre approche consiste à fournir aux défenseurs des terres les outils pratiques les plus récents pour rester en sécurité lorsqu'ils défendent leurs habitats naturels.

Les observatoires fonciers que l'ILC aide à mettre en place au Cameroun, en RDC, au Sénégal et en Ouganda contribuent à dénoncer la corruption foncière et les mauvaises pratiques foncières. Par exemple, lorsque sept défenseurs des terres indigènes ont été poursuivis en RDC, l'observatoire foncier a rapidement attiré l'attention du public et a documenté ces violences. Ces plateformes sont devenues un véritable outil pour lutter contre l'accaparement des terres et pour défendre les défenseurs des terres. Au Sénégal, le travail de plaidoyer de la plateforme a permis de libérer 1 000 hectares de terres qui avaient été allouées à un investisseur privé.

Le Fonds de défense des terres de la CDI soutenait les défenseurs des terres sur le continent depuis sa création en 2015. Nous avons réformé le Fonds en 2019. Natural Justice, une organisation de défense des terres en première ligne, dirige le processus de réforme. Elle a lancé le Fonds des défenseurs des terres de l'ILC en décembre 2019, avec un site web qui permet aux défenseurs en difficulté d'entrer en contact et de demander de l'aide. Elle a également mis en place un processus de réponse rapide avec un comité d'examen pour répondre aux urgences.

Au Sénégal, le travail de plaidoyer de la plateforme a permis de libérer 1 000 hectares de terres qui avaient été allouées à un investisseur privé.



STRATÉGIES PAYS ET MSP

Les stratégies nationales d'engagement (SNE) sont des stratégies triennales au niveau des pays, une collaboration entre de multiples acteurs fonciers engagés à favoriser le partenariat pour façonner la gouvernance foncière et faire progresser la stabilité et la prospérité.

Les stratégies nationales sont au cœur des activités de l'ILC en Afrique. En 2019, l'ILC a transformé la manière dont elle élabore ses stratégies par pays pour les rendre plus inclusives et intégrées. Les dix stratégies d'engagement nationales (SNE) soutenues par l'ILC en Afrique sont devenues plus diversifiées et intégrées. Par exemple, les femmes représentent environ 35 % des comités directeurs des plateformes nationales, tandis que le nombre d'OSC, d'agences gouvernementales et de ministères qui adhèrent aux stratégies nationales a augmenté considérablement dans certains pays. Les organisations communautaires sont également intégrées à mesure que l'approche des SNE se décentralise davantage vers les régions éloignées. Une nouvelle frontière de la diversité est celle de l'inclusion du secteur privé. Plus de 200 entreprises ont été engagées au Cameroun, en RDC, au Kenya, au Sénégal et en Afrique du Sud.

En 2019, l'ILC a achevé le processus de création d'une plateforme nationale multipartite au Liberia. Ce processus est important car il s'appuie sur le travail de plaidoyer de la société civile et d'autres acteurs en 2018, qui a conduit à l'adoption d'une loi progressiste dans le pays, le Land Rights Bill (LRB) adopté en 2019. La loi reconnaît les droits fonciers coutumiers des communautés et prévoit des étapes claires pour l'obtention d'un titre collectif pour les terres communautaires.

Les droits fonciers communautaires ont constitué une grande partie de notre travail en 2019. A l'issue de l'atelier régional des institutions foncières nationales visant à garantir les droits fonciers communautaires en Afrique, que nous avons organisé à Madagascar du 21 au 23 mai, les institutions foncières nationales de 13 pays ont créé le Réseau des institutions foncières africaines pour les droits communautaires (ALIN). Cette plateforme d'agences foncières s'est engagée à promouvoir les droits fonciers communautaires comme moyen d'atteindre des objectifs de développement essentiels et de compléter les efforts d'autres institutions qui se consacrent à faire avancer les réformes des régimes fonciers dans la région. La plateforme s'efforcera de favoriser la mise en œuvre des cadres et des lignes directrices de l'UA sur la gouvernance foncière en Afrique.

Les stratégies nationales travaillent au niveau des pays pour changer les vies par la promotion de la gouvernance foncière et la collaboration avec une série d'acteurs a constitué une grande partie de leur travail.

ÉTUDE DE CAS:

COLLABORER POUR TRANSFORMER DES VIES GRÂCE À LA GOUVERNANCE FON-CIÈRE DANS LES PAYS

Les stratégies nationales d'engagement (SNE) au Cameroun et en Afrique du Sud sont uniques lorsqu'il s'agit de créer des synergies et de développer des réseaux pour le changement. Ces plateformes sont devenues des réseaux par excellence pour obtenir un soutien en vue de promouvoir les droits fonciers des femmes, des jeunes et des groupes autochtones.

La plateforme camerounaise, par exemple, a porté le nombre de ses membres à 24, avec la participation de 3 organisations de jeunes, 6 organisations de femmes et 3 ministères. Cela a permis à la plateforme de porter à 30 % la participation des jeunes et des femmes à toutes ses activités. La collaboration au sein de la plateforme camerounaise s'est également reflétée dans la manière dont la plateforme a travaillé. Après avoir organisé en janvier le Dialogue national sur le foncier au Cameroun, un événement qui a permis aux femmes et aux jeunes de dialoguer avec les décideurs politiques et les chefs traditionnels sur l'avenir de la terre, la plateforme a engagé le Sommet international des jeunes entrepreneurs agro-pastoraux de 2019, organisé par le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER), le Ministère de l'élevage, de la pêche et des industries animales du Cameroun (MINEPIA), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Procasur Corporation du 28 février au 3 mars 2019, à Yaoundé, Cameroun. L'événement a permis d'explorer les possibilités d'améliorer l'accès des jeunes ruraux à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles. Plus de 3 000 délégués ont assisté à l'événement, qui a permis de montrer comment la jeunesse camerounaise, sur laquelle le pays compte pour développer l'agriculture et créer des emplois, pouvait le faire en bénéficiant d'une sécurité d'occupation. La plateforme camerounaise a également collaboré avec le Réseau d'excellence sur la gouvernance des terres en Afrique (NELGA), soutenu par l'Union africaine, pour développer des outils de plaidoyer en faveur des jeunes et des femmes dans le cadre de la gestion foncière coutumière au Cameroun. Grâce au nœud mis en place par l'ALPC

à l'université de Yaoundé au Cameroun, le réseau a pu développer des débats et des arguments sur la manière de soutenir les populations forestières dont la nature mobile a rendu difficile la sécurisation de la tenure. Le réseau a également joint ses efforts à ceux de la FAO au Cameroun pour promouvoir les VGGTS.

Si la grande histoire au Cameroun concernait les jeunes et les femmes, le point fort en Afrique du Sud concernait l'engagement des autorités publiques et privées au plus haut niveau pour les droits fonciers des populations. LandNNES, le réseau foncier sudafricain qui travaille à la création d'une force qui accroît les possibilités de gouvernance foncière centrée sur les personnes, est devenu pleinement opérationnel en 2019. Il a été mis en place par ILC Africa. Lancé en 2018, LandNNES se branche sur une plateforme multipartite déjà existante sur le VGGTS pour développer le soutien aux acteurs fonciers en Afrique du Sud. Par exemple, les membres de LandNNES ont soutenu des communautés dans différentes provinces du pays (Gauteng, KwaZulu Natal, Limpopo, Eastern Cape et Western Cape) pour participer aux consultations publiques du gouvernement sud-africain sur l'éventuelle modification de sa constitution afin de permettre l'expropriation sans indemnisation. Le moment crucial de LandNNES en 2019 est venu lorsqu'il a soutenu les membres pour engager l'audience publique sur la redistribution des terres. Cela a été suivi d'un soutien accru aux membres pour qu'ils s'engagent dans les élections présidentielles de 2019, ce qui a fait de l'accélération de la redistribution des terres une question clé et pour apporter des idées au débat sur la modification de la constitution pour la redistribution des terres. Du côté du secteur privé, LandNNES a engagé 100 professionnels de la géomatique à la conférence AfricaGEO où il a animé trois sessions d'ateliers sur les options pour un système intégré d'administration des terres et a soutenu des ateliers de renforcement des capacités qui ont formé des communautés de pêcheurs et des dirigeants représentant 33 communautés.



DÉVELOPPER ET SOUTENIR DES STRATÉGIES DE TRANSFORMATION

En 2019, l'ILC a adopté un nouveau modèle de fonctionnement après son approbation par le 31e Conseil en juin 2018. Cette décision faisait suite aux recommandations de l'examen à mi-parcours de la stratégie de l'ILC pour 2016-2021, ainsi qu'à l'audit sur le genre de 2017. Le nouveau modèle de fonctionnement est un changement dans la planification et la mise en œuvre des processus des plateformes où la durabilité des réseaux est essentielle.

En réponse à cela, certaines plateformes africaines de l'ILC se sont lancées dans une planification triennale pour élaborer des stratégies, des plans de travail et des budgets. D'autres plateformes ont opté pour une planification plus consultative afin d'identifier leurs priorités et leurs domaines de travail. Parmi les processus nationaux, peu de plates-formes ont pu compléter leurs stratégies de manière participative. Il s'agit du Cameroun, de la RDC du Kenya, de l'Afrique du Sud, du Malawi, et du Togo. D'autres processus nationaux, notamment à Madagascar et en Ouganda, sont encore en train d'élaborer leurs stratégies. La plate-forme nationale du Liberia, créée pour suivre la mise en œuvre des nouveaux acquis législatifs dans le secteur foncier, est arrivée à maturité et a été approuvée en 2019. Elle a procédé à son évaluation nationale et devrait être lancée en 2020.

Les processus transnationaux sont également passés au nouveau modèle de fonctionnement. Il s'agit notamment de CBI 2 - Systèmes agricoles à petite échelle, CB 3 - Initiative pour les zones de parcours en Afrique, CBI 4 - Droits fonciers des femmes en Afrique,

CBI 5 - Droits territoriaux sécurisés des populations autochtones, CBI 7 - Prise de décision inclusive et CBI 10 - Protection des terres et défenseurs de l'environnement. Deux processus transnationaux ont opté pour d'autres ateliers consultatifs de planification et élaborent actuellement leurs stratégies. Il s'agit notamment de l'initiative CBI 3-Terres de parcours et CBI 6-Protection des parcs. Une plate-forme, CBI 9-Actions efficaces contre l'accaparement de terres, affine encore sa stratégie dans le cadre du nouveau modèle opérationnel.

Le nouveau modèle opérationnel a redynamisé les plateformes pour qu'elles développent des stratégies axées sur l'impact et l'inclusion. Par exemple, au lieu de consolider la direction et la mise en œuvre des activités de la plateforme pour l'hôte, elle a distribué les rôles aux nouveaux membres et, dans certains cas, les discussions se sont concentrées sur l'hébergement par rotation. Un autre exemple est la manière dont le processus a augmenté la participation des jeunes et des femmes à la gouvernance de la plateforme. Avec le nouveau modèle de fonctionnement, les mouvements de jeunes et de femmes ont davantage de rôles dans les processus décisionnels. Il s'agit d'un changement énorme par rapport à la situation antérieure, où leur participation ne pouvait pas atteindre 30 %. Un autre changement important a été le transfert de pouvoir vers l'arrière-pays et l'inclusion des réseaux de base. Grâce à ce modèle, les réseaux de base peuvent facilement suivre la santé de la gouvernance foncière dans leurs zones locales et prendre des mesures positives.



Parmi les 4 réponses aux appels de subventions soumises en 2019, 500 000 USD ont été couronnés de succès.

Cette année, la mobilisation des ressources a fait l'objet d'une plus grande attention qu'auparavant. ILC Afrique a concentré son énergie à travailler avec ses membres pour identifier et demander des fonds qui soutiennent directement le travail des membres. Parmi les 4 réponses aux appels à subventions soumis en 2019, une réponse envoyée en collaboration avec Groots Kenya, un membre qui a rejoint en 2018 le Fonds de développement des femmes africaines (500 000 USD) a été couronnée de succès. Groots Kenya a commencé à mettre en œuvre la subvention, qui se concentre sur les droits des femmes, en général et plus spécifiquement sur les droits fonciers des femmes.

Une autre approche adoptée par ILC Afrique a consisté à renforcer les capacités des membres et des plateformes soutenues pour la collecte de fonds. Grâce à cette approche, toutes les plateformes (nationales et transnationales) ont reçu des conseils sur les stratégies de collecte de fonds. En outre, la plate-forme a inclus dans ses bulletins d'information et autres échanges avec ses membres des possibilités de subventions qui pourraient soutenir leur travail. ILC Afrique a tiré des enseignements de l'application de ces deux approches et s'en inspirera pour structurer la collecte de fonds à l'avenir.

Depuis 2017, nous sommes en mission de construction d'alliances pour renforcer encore notre réseau. En 2019, nous avons établi des relations avec d'importantes institutions de développement en Afrique. Il s'agit notamment de Communautés économiques régionales (CER), de blocs commerciaux et de partenaires multilatéraux. Nous nous engageons activement auprès d'institutions telles que le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), le Centre africain de politique foncière (ALPC), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), l'IGAD, l'Open Society Initiative for Eastern Africa (OSIEA), l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) et la Rights and Resources Initiative (RRI) et a entamé des discussions avec des organismes régionaux tels que la CEMAC, le CILSS, le Marché com-

mun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la CEEAC et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Bien qu'un accord de partenariat n'ait été signé qu'avec l'IGAD, la CEDEAO et l'OSIEA n'ont finalement pas signé le projet de protocole d'accord proposé, mais ont réaffirmé leur engagement à continuer à travailler avec le réseau ILC Afrique. La CEDEAO, par exemple, a exprimé son intérêt à devenir membre tandis que les discussions avec OSIEA et OSIWA sont en cours sur la façon de développer la collaboration dans des domaines d'intérêt commun. L'UEMOA étudie toujours le projet de protocole d'accord proposé. Ces efforts ont globalement renforcé la position de l'ILC Afrique en tant qu'acteur continental de la gouvernance foncière centrée sur les populations. Le protocole d'accord qu'elle a signé avec l'IGAD a fourni un cadre de collaboration qui a permis à l'ILC Afrique de contribuer à d'importantes discussions sur le bloc commercial. Par exemple, l'ILC contribue aux dialogues de l'IGAD sur la gouvernance foncière qui ont lieu chaque année et au protocole de l'IGAD sur la transhumance en cours de finalisation. Le renforcement de la collaboration avec les CER et d'autres institutions régionales clés continuera à définir nos efforts de sensibilisation et d'information.

Le comité directeur d'ILC Afrique est le principal responsable du renforcement du réseau et du partenariat. Par son engagement stratégique et son leadership, l'ILC a renforcé non seulement sa position dans la région mais aussi son réseau. Le comité de pilotage dirige les activités de l'ILC et, grâce à son leadership, la participation à la réunion de gouvernance de l'ILC et la contribution financière à la vie de la plateforme ont atteint des niveaux record. L'innovation qu'il a apportée au Forum Foncier et à l'Assemblée régionale de 2019 est qu'il l'a rendu ouvert à des partenaires et à des réseaux frères. Le Centre de recherche pour le développement international, l'IGAD et la Welthungerhilfe (WHH) sont des institutions partenaires qui ont soutenu techniquement et financièrement les réunions régionales africaines de l'ILC cette année. L'événement, qui a réuni 156 participants de plus de 26 pays, a offert aux membres et aux autres participants un espace d'apprentissage et de partage sur des thèmes importants tels que les droits fonciers des femmes, la justice en matière de genre, les droits fonciers communautaires et les plateformes multipartites pour la gouvernance foncière. L'événement a même eu lieu juste avant la conférence ALPC 2019 sur la politique foncière en Afrique, ce qui a permis aux membres et aux partenaires de porter le message des réunions de l'ILC Afrique à la conférence. Au total, les membres et les plateformes de l'ILC ont organisé au total 23 événements et présentations parallèles, au cours desquels les résultats des réunions de l'ILC Afrique ont été partagés avec un public plus large de plus de 300 personnes de toute l'Afrique.

Au total, les membres et les plateformes de l'ILC ont organisé au total 23 événements et présentations parallèles, au cours desquels les résultats des réunions de l'ILC Afrique ont été partagés avec un public plus large de plus de 300 personnes de toute l'Afrique.





Alors que les Africains adoptent de nouvelles méthodes de collecte, d'analyse et de gestion des données, nous affinons les outils qui peuvent aider les acteurs du secteur foncier à mieux tirer parti des nouvelles avancées technologiques. Après avoir introduit Landex, l'indice mondial de gouvernance foncière de l'ILC en 2018, avec un projet pilote au Sénégal, nous avons formé 34 experts de la plateforme soutenue sur la manière d'utiliser l'outil pour le suivi.

Tout en continuant à soutenir une meilleure gouvernance foncière, nous avons également veillé à mettre en valeur, par l'intermédiaire des médias, les différents potentiels qui sont libérés lorsque des systèmes de gouvernance efficaces sont mis en place. Grâce au soutien apporté à différentes plateformes, le travail de l'ILC a été présenté dans au moins 10 médias africains. Au Cameroun, en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, au Kenya, au Malawi, en Afrique du Sud, au Malawi et en Tanzanie, les reportages des médias ont soit abordé

des questions foncières brûlantes, soit présenté des solutions apportées par les processus de gouvernance foncière initiés par l'ILC. Par exemple, comme l'ILC a axé son Assemblée régionale de 2019 sur les droits fonciers des femmes, les organes de presse de la Côte d'Ivoire, du pays hôte, de la République du Congo et du Cameroun ont diffusé des reportages sur l'importance du sujet dans la société africaine. Un autre exemple est la façon dont les médias du Kenya et de la Tanzanie ont présenté les actions des plateformes de l'ILC pour promouvoir la paix et la sécurité et lutter contre l'inégalité des sexes. Enfin, l'approche adoptée par ILC Afrique avec les médias est innovante. Au lieu d'utiliser des communiqués de presse pour atteindre les médias africains, les plateformes soutenues par ILC engagent les médias à faire partie de leur travail. Les organes de presse font partie des initiatives soutenues par l'ILC au Cameroun, au Kenya, au Malawi, au Togo et en Tanzanie.

CONCLUSION

2019 a été une année où l'ILC a fait passer 12 plateformes à un nouveau modèle de fonctionnement qui a permis aux jeunes, aux femmes et aux acteurs de terrain d'avoir davantage leur mot à dire dans les processus initiés par l'ILC. Il s'agit d'une énorme transformation sur laquelle ILC Africa veut s'appuyer pour améliorer sa position et son impact sur le continent. Si notre travail a permis des avancées politiques dans quatre pays, nous sommes conscients que les résultats législatifs ne peuvent avoir un réel impact que s'ils sont mis en œuvre. C'est pourquoi nous ne ciblons pas seulement les politiques, mais aussi les comportements qui peuvent permettre à ces politiques d'apporter des changements dans la vie des gens.

Nos stratégies continentales et nationales ont une forte capacité de transformation et sont très ambitieuses. Elles ont le potentiel de rendre la gouvernance foncière transparente, de réduire l'insécurité, de mettre fin à la pauvreté et aux migrations, de soutenir l'égalité des sexes et d'appuyer les efforts d'atténuation du changement climatique. C'est pourquoi nous nous appuierons sur ces potentiels pour renforcer la mise en œuvre de notre réseau pour le continent.

